



Vous qui avez vécu le divorce

vendredi 7 octobre 2016, par [Nursit](#), [Père Bernard Bommelaer](#)

Dans nos familles, parmi nos amis et nos collègues, au sein de la paroisse, les personnes, qui ont connu le divorce sont nombreuses. Pour toutes, ce fut un chemin difficile et douloureux.

Depuis, les unes vivent en couple, d'autres ont créé un nouveau foyer, d'autres restent seules. De nouveaux équilibres se sont créés. Eh pourtant beaucoup gardent une blessure enfouie mais non cicatrisée.

Des malaises demeurent en différents domaines y compris, pour certains, vis-à-vis de l'Eglise. Nous voudrions vous dire que vous avez votre place, une vraie place dans l'Eglise et dans votre communauté paroissiale, et ce n'est pas une invention d'aujourd'hui même si le Pape François en a beaucoup parlé.

Par ailleurs le chemin difficile que vous avez vécu vous a donné de savoir ce qu'est la solitude, souvent d'endurer la souffrance et peut-être même de connaître l'exclusion. Depuis, vous savez d'une manière nouvelle que le jugement n'est pas possible et qu'en revanche l'écoute et l'amitié ouvrent de nouveaux chemins : nous avons besoin de vous pour aider d'autres à trouver leur chemin.

Mais vous-même avez peut-être des questions à poser à l'Eglise, et en l'occurrence à un prêtre. Il peut s'agir de votre place dans l'Eglise, de l'éducation de vos enfants, de votre participation à la liturgie, à la messe ou encore de l'éventuelle reconnaissance de nullité de votre premier mariage... ou d'autres questions. Prêtres, nous serons heureux de vous accueillir et de parler avec vous.

Les prêtres de la paroisse

P. Albert Gambart, curé (01 44 08 87 01) Accueil samedi 10h15

P. Bernard Bommelaer (01 44 08 87 04) Accueil mercredi 17h

P. Benoît Strebler 01 44 08 87 07) Accueil jeudi 17h